

La naturalisation des immigrés, un problème suisse

Nous avons pris conscience de la présence des immigrés de la deuxième génération pour la première fois en 1982. C'était l'été, le Mondial de football en Espagne; l'Italie gagnait. A partir des quarts de finale, les soirs de match, les rues des villes romandes étaient envahies de voitures surmontées de drapeaux italiens et occupées par des jeunes gens scandant «*Italia, Italia*».

Ces tifosi ne ressemblaient en rien à l'image traditionnelle de l'immigré. Dans leurs tenues fringantes, leurs Fiat et leurs Alfa-Romeo neuves, ils étaient semblables à tous les jeunes de chez nous. Ils étaient nés en Suisse, mais devant leurs écrans de télévision, ils s'identifiaient aux azzurri plutôt qu'aux joueurs à maillots rouges et croix blanches. Devenus adultes, la plupart d'entre eux ont gardé le passeport du pays de leurs parents. Ils se sentent pourtant chez eux entre Alpes et Jura, mais à quoi bon entreprendre de longues formalités pour acquérir cette nationalité helvétique qui ne changerait rien à leur existence. Ces gens-là, visiblement, ne sont pas vraiment des étrangers.

Ces dernières années, le problème des réfugiés a occulté un phénomène passé inaperçu: l'intégration réussie en douceur des vagues d'immigrés, surtout italiens et espagnols, des années 60. La Suisse a d'ailleurs toujours tiré une bonne partie de sa vitalité des immigrants qui nous ont fait bénéficier de leur savoir-faire et de leur inventivité. Une histoire reste à écrire sur les entrepreneurs et les créateurs d'entreprises qui sont venus d'ailleurs pour faire la prospérité aussi bien économique que culturelle de l'Helvétie, de Henri Nestlé venu d'Allemagne au Yougoslave Vladimir Dimitrijevic, fondateur des Editions de l'Age d'Homme.

Le phénomène nouveau, c'est l'indifférence à la naturalisation. Bien sûr, les procédures sont excessives. La naturalisation doit être facilitée, surtout pour les enfants d'immigrés,

mais l'on n'a pas le sentiment que les obstacles bureaucratiques sont seuls à l'origine de cette indifférence. On parle beaucoup de 1992, cette date magique de l'intégration européenne. Un passeport de la CEE et les portes qu'il peut ouvrir sont évidemment un atout pour un jeune qui désire voyager et disposer d'une véritable mobilité professionnelle. Mais l'absence de désir d'être Suisse date d'avant cette fameuse échéance dont on nous rabâche les oreilles depuis plus d'une année.

Naturellement, on peut considérer, au nom de la liberté individuelle, que si les enfants de la deuxième génération ne veulent pas devenir suisses, c'est leur affaire. Mais il faut savoir que ce phénomène présente un inconvénient grave pour notre pays: il réduit encore le nombre — déjà faible — des participants aux actions politiques. Une recherche a d'ailleurs indiqué que la proportion d'habitants déterminant le résultat d'une votation représente entre 11 et 18% de la population totale du pays. L'exclusion de la vie politique d'un nombre élevé de personnes totalement intégrées au monde helvétique n'est certainement pas un facteur positif et ne peut que renforcer le désintérêt pour la chose publique. Pour que la démocratie fonctionne, il est nécessaire que son exercice soit accessible au plus grand nombre. C'est donc aussi notre problème si, dans la balance, le passeport suisse pèse moins lourd que d'autres.

Pour imaginer des solutions, il faudra admettre que dans l'Europe de la fin du 20^e siècle, les sentiments d'appartenance peuvent être multiples, et les allégeances changer selon le moment et les circonstances. On peut se sentir italien à Morges et suisse à Palerme et le métissage culturel remplace le repli frileux sur le réduit alpin. Il est donc aussi de notre intérêt de rendre la citoyenneté suisse plus attractive.

Tout a un prix, même la Nature

(jd) Parce que la comptabilité nationale en tous pays est fondée sur les transactions financières, elle compte pour rien la Nature à laquelle nous ne devons rien en fait de paiements financiers, mais à laquelle nous devons tout en fait de moyens financiers. Cette constatation de Bertrand de Jouvenel situe bien les limites des indicateurs économiques classiques lorsqu'il s'agit de saisir l'évolution du bien-être individuel et social. Elle rejoint le souci du Conseil fédéral de disposer de critères adéquats pour promouvoir une croissance de type qualitatif (DP 911).

La croissance économique, nous en avons maintenant pris conscience, s'est faite essentiellement par ponction des ressources naturelles non renouvelables et a conduit à la dégradation plus ou moins irréversible de l'environnement naturel. Jusqu'à aujourd'hui notre calcul de la valeur ajoutée a superbement ignoré le prix des biens naturels considérés comme inépuisables (l'eau, l'air, l'espace) ou leur a attribué une valeur marchande qui n'a pas de commune mesure avec leur valeur de patrimoine écologique ou social. Ainsi un territoire urbanisé prend une valeur économique considérable alors même que sa valeur comme bien naturel décroît ou disparaît.

D'où l'idée d'établir les comptes du patrimoine naturel. En France, la démarche a débuté en 1978. Dans une première phase, une commission interministérielle a procédé à l'inventaire des sources disponibles et des organismes intervenant sur le patrimoine naturel, et a mis au point un cadre comptable. A partir de 1983, les premiers comptes ont été élaborés pour la faune sauvage, la forêt et les eaux.

Les comptes du patrimoine naturel contribuent d'abord à améliorer la connaissance de l'environnement et de son évolution. Ils permettent de synthétiser et de relier les données souvent éparses.

Les comptes du patrimoine naturel

Les comptes du patrimoine naturel sont un système de représentation des informations quantifiables relatives à l'environnement et aux ressources naturelles. Ils se subdivisent en trois sous-systèmes qui correspondent à trois logiques d'observation.

Les comptes d'éléments analysent les facteurs de croissance et de décroissance des différents éléments (eaux marines, atmosphère, sous-sol, eaux continentales, sol, flore et faune). Chaque compte en unités physiques permet de calculer un résultat (solde), de la même façon qu'une entreprise calcule son bénéfice en soustrayant de ses recettes le montant de ses dépenses.

Les comptes d'agents mesurent l'utili-

sation de la nature par l'homme à des fins économiques ou récréatives. Ils peuvent être établis en unités physiques — ils traduisent alors la pression sur le milieu naturel et l'utilisation de l'élément — ou en monnaie — ils reflètent la valeur économique du patrimoine ou les coûts de sa gestion.

Les comptes d'écozones décrivent à la fois l'occupation biophysique du sol et le fonctionnement des différents écosystèmes (territoires artificialisés, agricoles, naturels, eaux intérieures, milieu marin).

Ces trois logiques d'observation sont complémentaires et les trois types de comptes qui en découlent sont interconnectés.

En offrant un cadre méthodologique commun, ils facilitent la récolte standardisée des données et la mise en évidence des rapports entre des domaines souvent étudiés de manière isolée par des spécialistes.

Mesurer les conséquences de l'activité humaine

Les comptes du patrimoine culturel constituent également un outil pour les autorités; ils permettent d'apprécier les grandes évolutions, d'évaluer les effets de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement, de mesurer les conséquences de l'activité économique sur les ressources naturelles et de détecter les disparités régionales. Si dans le processus de décision politique, les considérations économiques jouent un rôle capital, c'est parce qu'elles sont axées essentiellement sur le court terme et qu'elles peuvent prendre appui sur des données chiffrées largement admises (équilibre budgétaire, comptes des entreprises, indice des prix, emploi, balance commerciale, produit intérieur brut). La comptabilité patrimoniale permet aux décideurs de prendre en compte le long terme sur la base de données maniables, de replacer des phénomènes conjoncturels dans un contexte et une durée.

D'autres expériences

Plusieurs tentatives du même genre sont menées dans d'autres pays. La Norvège établit depuis une dizaine d'années des comptes de ressources naturelles articulés avec la comptabilité nationale. Le Canada a mis au point un système statistique «agressions-réactions» qui présente des indicateurs de fonctionnement des écosystèmes. L'Espagne a entrepris d'établir dès 1986 de la comptabilité des ressources minières, de la pêche, de la faune et de la flore et des sols. ■

● Pour un aperçu détaillé de cette nouvelle approche comptable, on peut consulter *Les comptes du patrimoine naturel, publié en 1987 par l'Institut national de la statistique et des études économiques.*

Jour de fêtes

(yj) La Saint-Jean ne fait pas l'objet d'une célébration universelle. Mais partout vers la mi-juin, se multiplient les fêtes qui veulent saluer le début de l'été et les longues soirées claires. A Lausanne, samedi dernier, une semaine avant la vraie Fête à Lausanne, il y avait aussi toutes sortes de manifestations en principe joyeuses; sur quatre d'entre elles, quelques impressions d'une participante momentanée mais attentive.

Le matin, l'Association pour les Droits de la femme, section vaudoise, célébrait son 80^e anniversaire. L'occasion de rappeler les bons combats combattus par les pionnières; il fallait du cran, en 1908, pour poser comme une évidence le droit de vote des femmes, en faveur duquel le Parti socialiste suisse allait s'engager quatre ans plus tard seulement. L'occasion aussi de faire la liste des dossiers encore ouverts: assurance-maternité, bureau de la condition féminine, égalité des salaires, sexisme dans les livres scolaires, droit du divorce, nouvelles technologies de reproduction, etc. Tout un programme pour la nouvelle présidente, Christiane Mathys-Reymond, qui veut donner la priorité aux préoccupations féministes plutôt qu'électorales (cf son «Parti pris» sur Féminisme et politique dans *24 heures* des 21-23 mai 1988). Une assemblée sympathique, dans une ambiance amicale, sans chichi ni formalisme, dans le respect du travail accompli et la volonté de poursuivre la longue marche vers l'égalité.

Fêtes à étapes

Samedi dernier, c'était aussi la grande Fête du Oui aux Jeux olympiques d'hiver 1994, à Lausanne et dans neuf autres stations, dont les envoyés ont assuré le spectacle. Occupation des places et quartiers le matin, avec fanfares et tonneaux; grand débat contradictoire en direct sur Acidule à l'heure de l'apéro, sous les arcades de l'Hôtel de Ville (1 à 1 à l'applaudimètre); cortège en début d'après-midi, brève cérémonie au Stade de Coubertin, le bien-nommé, suivie des «quatre heures» offerts aux participants. Toute la journée s'est passée dans une recherche un peu pathétique de contact avec ces Lausannois qui vont décider seuls d'une candidature dont ils porteront finalement tout le

poids financier. Une fête en plusieurs temps et lieux, marquée dans l'ensemble par la spontanéité organisée, caractéristique des manifestations trop importantes pour tolérer l'improvisation.

Egalement prévue en plusieurs étapes, avec rassemblement final à Ouchy, la Journée du réfugié avait lieu à Lausanne aussi, avec un «faste» exceptionnel. L'après-midi, les stands des pays d'émigration et des organisations d'accueil ont reçu beaucoup de monde, tandis que les productions folkloriques et autres faisaient cantine comble. Beaucoup d'enfants de toutes couleurs sachant communiquer par le jeu et le sourire, langages universels trop oubliés des adultes. En soirée, le public était encore plus nombreux, toujours jeune, plus «suisse»; aux militants se mêlaient les badauds d'Ouchy, attirés par les vedettes de la scène engagées. Une fête chaleureuse, très réussie au niveau de la participation, avec d'innombrables contacts noués dans une atmosphère de fraternité qui reposait des attentes et angoisses liées aux procédures, démarches, requêtes et autres grandes manœuvres administratives bien connues des candidats à l'asile, et de ceux qui les assistent.

A l'ombre, dans la salle un peu solennelle du grand restaurant de Beaulieu, l'Union suisse des lithographes célébrait le centenaire de sa fondation dans la dignité et la pleine conscience de ses moyens d'action. Discours préparés de longue date et remis en version traduite aux participants, qui n'ont donc pas eu droit à des commentaires à chaud sur les mesures de lutte du lundi précédent. Entre deux productions de l'excellente Chanson de Montreux, le conseiller national Fritz Reimann, président de l'USS, trouve des mots très forts pour saluer les centenaires et leur «engagement en faveur d'un nouveau contrat collectif» et pour les engager, eux, les privilégiés de la classe ouvrière, à se montrer solidaires de celles et ceux qui travaillent encore plus de 40 heures. Un anniversaire bien tempéré, célébré dans un respect de soi très classe, à la mesure d'un syndicat fort, avec un taux d'organisation élevé et des revendications du même niveau.

Samedi dernier à Lausanne: une belle journée en somme pour les amateurs de jeux comme pour les militants tous terrains. ■

Découverte: la chaîne commerciale *Sky Channel* diffuse des reportages quotidiens sur le Tour de Suisse dans ses émissions tardives. La publicité est assurée par deux entreprises helvétiques. Découverte (bis): la campagne anti-sida de l'Office fédéral de la santé, en anglais, sur la chaîne *Super-Channel*.

Le quotidien fribourgeois de langue allemande *Freiburger Nachrichten* fête cette année son 125^e anniversaire.

Nouvelle étape de la télévision locale bernoise *Bernsehen*: les trois émissions des 29 avril au 1er mai sont disponibles en cassettes-vidéo.

ECHOS DES MEDIAS

Les partisans des JO 94 à Lausanne sont si convaincus de leur affaire qu'ils rangent derechef de leur côté tous ceux qui devraient d'une manière ou d'une autre participer à l'aventure. Ainsi la SSR qui figure, avec les PTT d'ailleurs, parmi les entreprises soutenant le projet lausannois. Mention audacieuse, promptement retirée sur demande de la radio-télévision, mais après parution d'une pleine page dans *24 heures* (15.6.88) et d'un tout ménage tiré à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

Le nom déposé pour le quotidien haut-de-gamme en préparation dans la maison Lamunière (Edipresse) est tout simplement *Le Quotidien*. C'est l'information diffusée par *klartext* (3.88).

(jd) Si les Zurichois ont, le 12 juin, assez nettement refusé le crédit de 42 millions pour la modulation de la circulation, les Lucernois par contre ont largement approuvé une dépense de 8,5 millions — proportionnellement plus élevée par habitant — pour des mesures du même type.

Il est intéressant de connaître les principales raisons qui ont favorisé cette décision positive, car tôt ou tard toutes les agglomérations se trouveront confrontées au même problème.

LUCERNE

Amélioration de l'espace urbain

Les Organisations progressistes de Suisse (POCH), fortement implantées à Lucerne, ont mené un travail de longue haleine pour l'amélioration des conditions de vie en ville. Le projet officiel a donc bénéficié d'un climat politique particulièrement favorable.

Les mesures préconisées ont été longuement préparées et discutées dans le cadre d'une planification ouverte à laquelle les habitants ont pu participer; les citoyens savaient concrètement à quoi correspondait le crédit demandé; le projet ne visait pas l'ensemble de l'agglomération mais une vingtaine de rues seulement: les autorités communales ont choisi délibérément d'avancer par étapes. Cette stratégie des petits pas a reçu l'appui des écologistes et des associations d'habitants, qui ont su adapter leurs exigences à la faisabilité politique. Enfin la Municipalité a conduit toute l'opération sous le sigle de «l'amélioration de l'espace urbain» et de «l'embellissement de la ville», une image moins négative que celle qui fait seulement référence à des mesures coercitives. Modérer la circulation ne signifie pas seulement créer des chicanes mais également arboriser la ville, restituer des places aux piétons et y installer des terrasses de bistrots.

L'HISTOIRE SUISSE VUE PAR LE CONSEIL FEDERAL

Y a-t-il un Vaudois au Conseil fédéral ?

et, accessoirement, un Saint-Gallois au Département militaire ?

(ag) L'initiative populaire «pour une Suisse sans armée» pouvait appeler deux réponses du Conseil fédéral: rabrouante ou pédagogique. Il a choisi, en dépit du lèse-tabou, l'explication patiente. Il faut l'en féliciter. Il n'y a pas un usage farfelu des droits populaires et un autre, convenable: il y a un droit d'initiative au contenu non limité.

Prenant au sérieux l'initiative, le Conseil fédéral joue le jeu démocratique. C'est le meilleur du Message.

Mais toute réponse, qui se veut exhaustive, prête le flanc. Je lisais donc dans cette attente le Message, avec l'esprit narquois que l'on a dans les rangs. Où le *simple soldat* comme dit le Conseil fédéral (p. 15 du polycopié) ne laisse pas passer inaperçue une galonnerie de la hiérarchie hors rang, ce qui est une des formes de ce *puissant facteur d'intégration nationale* que sont nos services d'instruction, notamment l'école de recrues (p. 15).

Deux ou trois choses de cette veine à relever, voir ci-dessous. Mais la conception que le Conseil fédéral se fait de l'histoire suisse m'a fait perdre ma gouaille.

A Lenzbourg

En 1978, les gouvernements de Thurgovie, d'Argovie, des Grisons, de Saint-Gall, du Tessin, de Vaud se retrouvaient au château habsbourgeois, ancienne résidence du bailli bernois, pour fêter ensemble les 175 ans de leur entrée dans la Confédération, comme cantons souverains, par la vertu de la Médiation de Bonaparte.

Les discours eurent cette originalité d'être prononcés dans les quatre langues nationales, romande y compris. En 1803, le pluralisme helvétique avait franchi un pas décisif, celui de l'égalité et de la diversité des droits cantonaux. La date est d'importance.

Quinze ans de malheur

Le Message fédéral, désireux de démontrer, par le recours à l'histoire, qu'une armée forte préserve le pays du

malheur, ne pouvait manquer de se référer à l'invasion française de 1798. Pour les besoins de sa thèse, il souligne les épisodes douloureux: bataille des armées russes, autrichiennes, françaises sur notre sol; répression féroce de la révolte en Suisse centrale — *la sollicitude de Pestalozzi pour les orphelins de Stans était une bien faible consolation dans le désespoir général*; recrutement du contingent que la Suisse devait fournir à Napoléon — *la plupart d'entre eux sont morts loin de leur patrie, dans les plaines de la Volga et de la Bérésina*.

Petite question: le Conseil fédéral peut-il préciser combien de soldats suisses sont morts sur la Volga, la Grande armée de Napoléon n'ayant jamais atteint ce fleuve?

A partir de l'écroulement de la Confédération des Treize cantons, en 1798 (anniversaire que les radicaux vaudois fêtent par des banquets-choucroute patriotiques, y buvant à la fois le vin blanc et l'éloquence de «leur» conseiller fédéral), la Suisse connut quinze années de souffrance, uniques dans son histoire (p. 11).

Les souffrances furent réelles, sans conteste. Mais depuis 1803, la Suisse ne fut pas occupée, comme la chronologie trompeuse du Message le laisse croire. Les contingents de soldats incorporés à l'armée française furent composés souvent de volontaires, notamment dans les cantons libérés par la France; les Vaudois, morts à la Bérésina, furent beaucoup plus nombreux que les autres Confédérés. Et, si l'on accepte l'échelle des

valeurs des vertus militaires — ce qui devrait être la perspective d'un plaidoyer pour l'armée suisse — ils s'y sont comportés en braves.

Mais la partialité historique du Conseil fédéral se trahit en une phrase: *L'ancienne Confédération n'existait plus. Les structures politiques qui lui succédèrent furent imposées par la France, ce qui les privait de légitimité.*

En 1803, les Vaudois eurent pour premiers hommes d'Etat des magistrats d'exceptionnelle qualité: Monod, Pidou, Muret. Leur travail pour structurer le jeune Etat fut en tous points remarquable et cette réussite marqua l'affirmation d'une légitimité qui ne devait rien à la France et que les autres cantons, après la chute de Napoléon, reconurent. Fêtant l'anniversaire de 1803, les six cantons de la Médiation ne se sont donc pas trompés de date.

Il est indécent que dans le bilan de ces quinze années de malheur *uniques dans l'histoire suisse*, le Conseil fédéral n'ait pas, à l'actif, tenu à faire ressortir la mise en place, réussie, des composants de la Suisse d'aujourd'hui.

En filigrane de cette partialité, la croyance profonde que la Suisse des Treize cantons était suisse d'un plus pur alliage que la Suisse qui dut accepter, sur pied d'égalité, les minorités autrefois sujettes. De même, alors que le rôle de l'armée au XIX^e est évoqué lors des grandes mobilisations, en 1856 et 1870, silence sur le Sonderbund, qui contrarie cette image de la pure Urschweiz. Et si un Tessinois est évoqué, c'est, naturellement, le conseiller fédéral Motta pour une citation parfaitement creuse en regard de son comportement politique concret ultérieur: *Pour le Suisse qui a vraiment compris le sens et la vocation de son Etat, les mots patrie et humanité rendent deux sons en pleine harmonie.* Vraiment, la bonne volonté louable du Conseil fédéral à justifier l'armée, qui est acceptée par le peuple sans trop de phrases, laisse percer les préjugés militaires du «Vrai Suisse». Mieux aurait valu finalement répondre: *«j' veux pas le savoir».*

A part ça

— Toujours cette insistance à rappeler que l'armée distribue de l'argent à l'industrie, aux artisans, à des handicapés. Les partisans du moins d'Etat se décou-

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La ville dont le maire est premier ministre

(cfp) Depuis le 29 mai, pour que Mamie voie du pays... la ligne A du RER relie Paris à Cergy (publicité pour une connexion qui met Conflans-Fin d'Oise à une demi-heure du centre de Paris). Conflans-Sainte-Honorine dispose de plusieurs gares, Fin d'Oise étant la plus récente. Son ouverture représente une amélioration des transports publics pour la ville qui s'étale sur une pente douce au bord de la Seine, non loin du confluent de l'Oise et de ce fleuve. Conflans-Saint-Honorine compte un peu plus de 30 000 habitants. Dans l'éditorial du numéro 14 du mensuel d'informations locales et municipales *VAC-Vivre à Conflans Magazine*, distribué à tous les ménages en juin, le maire Michel Rocard, devenu premier ministre, explique notamment: *Quoi qu'il en soit, je reste maire de Conflans. Je ne veux pas perdre le contact avec les réalités quotidiennes. Conflans est une ville qui bouge, une ville que j'aime et qui m'est nécessaire pour éviter l'asphyxie des*

vrent une vocation sociale neuve quand c'est le militaire qui distribue. C'est l'Armée Providence.

Mais le zèle comptable va très loin.

Des sondages ont permis d'établir qu'un régiment d'infanterie dépense un montant d'environ 0,5 à 1 million de francs pendant un cours de répétition...

Y compris les soirées de batterie ou de campagne payées par la troupe. Ça fait penser aux banques qui pour mieux arrondir la somme des impôts qu'elles acquittent englobent l'impôt payé par leurs employés sur leurs salaires.

— Est-il heureux d'insister sur le fait que la neutralité autrichienne, reconnue elle aussi internationalement, est de même nature que la neutralité suisse? C'est confondre neutralisation et neutralité.

— Le Message nous apprend que deux Suisses, Ducommun et Gobat, reçurent le prix Nobel de la paix en 1902 comme directeurs du Bureau international de la paix. ■

palais nationaux. En fait, le maire de Conflans suit l'exemple du maire de Lille (Mauroy) et de celui de Paris (Chirac), pour ne pas remonter plus haut. Une telle situation est impensable en Suisse où le cumul de mandats dans des exécutifs est interdit.

Lorsqu'on arrive à Conflans par le RER et qu'on descend vers la Seine, on découvre immédiatement l'importance de la batellerie pour la région. Il y a les péniches, le monument aux morts de la batellerie, la pierre dressée *en souvenir de M. René Coty, président de la République et de Madame Coty, bienfaitrice et marraine de la batellerie*; il y a encore la Péniche «Je sers», siège de la Paroisse batelière, le Musée de la batellerie et le «Pardon de la batellerie» qui a eu lieu du 17 au 19 juin. Cette présence permet aussi de mesurer les difficultés de ce mode de transport dans un monde en transformation. C'est pourquoi la désignation d'un secrétaire d'Etat à la voie d'eau par le premier ministre Rocard a été saluée avec espoir à Conflans. Le Père Duvallet, aumônier de la batellerie, se montre alarmiste: *Si on ne réagit pas, cette chapelle est destinée à mourir avec le port de Conflans, devenu le cimetière de la batellerie.*

Ajoutons que Conflans est jumelée avec trois localités de pays de la CEE et qu'on y connaît aussi la Suisse, puisqu'une classe d'Estavayer-le-Lac a été reçue en avril. Le magazine municipal présente d'ailleurs cette visite: *Durant une semaine les écoliers helvétiques ont découvert Paris et Conflans et ont fait plus ample connaissance avec l'école française, et en particulier avec ses sports.* Quant aux jeunes Conflanais, quelques-uns viennent d'effectuer un bref séjour en Suisse. Conflans Sainte-Honorine ne donne pas l'impression d'être une cité dortoir aux portes de la Ville lumière mais semble être en avance sur son temps: ce dimanche d'élections du 12 juin, l'horloge de l'église Saint-Maclou avançait d'une demi-heure. Sans doute Michel Rocard, qui est venu saluer ses administrés, était-il impatient de connaître le verdict des urnes. ■

Sacré Chappuis !

Je vous parlais de cette critique dont on a parfois l'impression qu'elle veut à tout prix faire ce à quoi je pense plus haut que le... — vous voyez ce que je veux dire.

Albert-Louis Chappuis, paysan, écrivain, éditeur à Vulliens, publie quant à lui un roman de Paul Vannier intitulé *Pénélope* — photo de Pénélope sur la feuille de couverture, qui est une juvénile. Ravissant! L'auteur qui habite, paraît-il, Chalons-sur-Saône, a pour Giono une immense admiration. Il a imaginé en guise d'hommage de reprendre le héros du *Hussard sur le toit*, Angelo Pardi, de le transporter au XXe siècle, de le lancer à partir de Manosque sur les traces de son prédécesseur, pour tenter de retrouver aujourd'hui un peu du bonheur fou de ce hussard... En toute simplicité — je dirais: en toute naïveté. Pari tenu: le livre se lit avec délectation. Pas d'«histoire», pas d'intrigue — une errance à travers la Haute-Provence, avec des rencontres touchantes ou cocasses, par exemple celle de ce curé qui

appelle son chien *Monseigneur*, et quand il a fait une grosse sottise *Lefebvre* — ça ne plaira pas à tout le monde, mais c'est sans méchanceté. Et à la fin de cette errance, qui s'achève de manière un peu énigmatique, le regret que si tôt s'achève le voyage et le désir, peut-être, de prendre ou de reprendre *Le Hussard sur le toit*, Angelo, *Le Bonheur fou*.

Dans un tout autre genre, autre roman très simple, très lisible, et très prenant tout à la fois: *La Parole volée*, de Michel Bühler, chanteur de son état. On me dit que le livre a eu un grand succès, je le crois volontiers. C'est que c'est très bon, *La Parole volée* (chez Bernard Campiche). Une ressemblance avec *Pénélope*: la page de couverture, qui représente ici un paysage jurassien, et là, comme je le disais, Pénélope sur fond de paysage de Provence. Et dans l'un et l'autre, le paysage joue son rôle, est en quelque sorte inséparable de l'histoire qu'on nous conte — ici, d'une part, celle d'une grève menée par les ouvriers

de Sainte-Croix, parce que *Hermès Precisa*, rachetée par Olivetti, menace de fermer ses portes et en attendant licencie pour des raisons, comme on dit, de restructuration; et d'autre part celle des amours malheureuses et plus encore de la solitude de Jean-Paul, le héros et l'âme de la grève. Le tout avec une admirable justesse de ton sur un thème qui n'est pas très courant dans la littérature romande, et qui est difficile à traiter, dans la mesure où d'un côté, il y a ceux qui vivent cette réalité et qui n'écrivent guère; et de l'autre, ceux qui, dans le meilleur des cas, ne l'ont vécue qu'épisodiquement ou n'ont été que spectateurs.

Vais-je enfin pouvoir dire quelque chose de *Musique*, d'Etienne Barilier? Là encore, l'entreprise, parfaitement réussie, était difficile: parler de musique, parler de création (musicale), alors qu'on est soi-même créateur, donner à son récit, qui traite nécessairement d'abstractions, une épaisseur charnelle; animer ces abstractions, faire en sorte que les personnages de l'histoire ne soient pas de simples porte-parole... Tout cela, qui fait le très grand art de l'auteur... La prochaine fois, cher lecteur, la prochaine fois. ■

LE VERS JUSQU'À LA LIE

Lettre à Jeanlouis Cornuz

Cher ami,

Pascal, que toi et moi avons beaucoup lu, rappelait aux Jésuites que la vérité de Dieu n'a pas besoin de notre mensonge. Maxime qui — toutes proportions gardées — vaut aussi pour nos modestes débats intellectuels.

Tu dénies toute utilité à la linguistique française dans ce qui est une de ses ambitions: se donner les moyens de mieux comprendre de quoi est fait un vers et comment il produit sur le lecteur ces effets qu'on appelle communément le sentiment de beauté poétique. Quant à moi, j'ai poussé à la création d'une chaire de linguistique française à la Faculté; bien plus, je me suis constamment efforcé d'intégrer à mon enseignement de l'explication de texte tout ce que je trouvais d'utile dans la démarche et dans les outils des linguistes. Nous

sommes donc, sur ce point, d'avis tout opposé, et nous pourrions en débattre.

Mais ce que je n'admets pas, c'est la forme que prend ton attaque et l'image caricaturale que tu proposes du texte incriminé.

Prétendre, comme tu le fais, que les dix-sept pages de l'étude de Jean-Michel Adam et Sylvie Durrer ne débouchent finalement que sur une double conclusion fort banale (1. *qu'il est utile de connaître le titre d'un poème qu'on se propose d'étudier*, et 2. *que pour comprendre un vers, il est bon de lire le vers qui précède et le vers qui suit*) est une contre-vérité indigne du débat que tu engages. C'est dénaturer une étude soucieuse d'interroger ou d'intégrer plusieurs vues sur le poétique (Mallarmé, Yves Bonnefoy, Barthes, etc); et de faire leur juste place à diverses méthodes: l'analyse linguistique (qui ne sera

jamais que *démarche complémentaire*, disent les auteurs) mais aussi l'histoire littéraire traditionnelle et même la biographie de Malherbe. C'est ne rien dire, surtout, du fait que cette étude formelle, inévitablement technique, débouche — comme ce devrait toujours être le cas (la technicité n'est jamais qu'un moyen) — sur une réflexion existentielle susceptible de toucher chacun: comment peut-il y avoir une poésie du deuil? Et permet de mieux comprendre comment la mise en forme poétique et son *réglage* rigoureux sont une ressource (l'autre serait sans doute la musique) qui permet à un homme de dire l'intolérable; et de faire de la mort d'une jeune enfant (expérience que Malherbe partageait avec le dédicataire du poème) un chant qui nous comble.

Le vers jusqu'à la lie? Je regrette de devoir dire que j'ai trouvé la lie, non pas dans l'étude publiée par *Écriture 30*, mais dans l'image que tu en donnes.

Jean-Luc Seylaz

La Suisse ne serait-elle plus en Europe ?

Il y a deux siècles, l'histoire n'avait pas écrit sur l'agenda de la France que les Parisiens prendraient la Bastille un certain 14 juillet 1789 et qu'il s'ensuivrait des conséquences majeures pour la Suisse. Si aujourd'hui aucune révolution ne menace chez l'un de nos voisins, nous sommes en tout cas à la veille d'une évolution formidable dont l'histoire, contre toutes ses habitudes, a déjà donné et la date et le contenu: 1992 et l'Acte unique européen.

On peut toujours se trouver des excuses lorsque les événements, même s'ils ne sont pas totalement imprévisibles, vous explosent au visage. Mais comment s'en fabriquer lorsque l'on sait que les choses vont arriver?

Quand il y a surprise on s'adapte mais quand on sait, que fait-on? A

observer le Conseil fédéral, on a un peu le sentiment qu'il a été surpris et qu'il s'adapte. M. Delamuraz vient tout seul à une émission de TV; on interroge M. Felber qui, paraît-il, reçoit aisément et aimablement, mais encore? On rassure le bon peuple, on lui recommande de ne pas perdre son sang froid, on lui dit qu'il faut réfléchir posément, qu'il ne faut pas prendre de décisions dans la hâte, et qu'on a finalement le temps. Je n'en suis pas si sûr.

L'AELE a été créée peu de temps après la constitution de la CEE. Cette réponse, raisonnable à l'époque, est aujourd'hui insuffisante. La Suisse s'est ainsi progressivement isolée par rapport à l'Europe... et la CEE, de fait, sinon formellement, nous isole puisque nous ne pouvons pas participer à plusieurs projets. Que faire?

Puisque nous sommes demandeurs, il faut demander, bien sûr, mais en offrant aussi des ressources à travers des projets que la Suisse pourrait mettre sur pied avec le concours de pays de l'AELE de manière à obtenir une masse critique suffisante. Qu'est-ce à dire? Qu'il faut créer des ponts entre les projets CEE existants et des projets à imaginer du côté suisse via l'AELE. Je pense en particulier à tous les projets de recherche, universitaires ou non. Cela coûtera de l'argent mais comme dit la sagesse populaire, on n'a rien sans rien.

Ne serait-ce pas le moyen de faire comprendre à la CEE que la Suisse est aussi en Europe?

Claude Raffestin

L'invité s'exprime librement dans cette tribune. Claude Raffestin est professeur de géographie à l'Université de Genève.

Les banques ne financent pas le mouvement anti-apartheid

Alternative socialiste-verte, comme les autres partis représentés au Grand Conseil zougais, bénéficie d'une subvention de la Banque cantonale de ce canton. L'ASV a demandé que le montant soit versé au mouvement anti-apartheid en Suisse alémanique. La Banque refuse. ASV transmettra donc elle-même cette contribution de 200 francs.

FABRIQUE DE DP Comptes d'exploitation

(réd) La semaine dernière, vous pouviez lire dans DP le compte-rendu de l'assemblée générale annuelle. Nous vous présentons aujourd'hui les comptes d'exploitation pour 1987.

Charges

Impression du journal	50 557.60
Routing	4 427.50
Salaires nets	53 212.90
Charges sociales	14 451.65
Loyer, électricité	4 021.80
Téléphone, taxes postales	4 305.65
Autres frais d'administration	13 614.85
Total	144 591.95

Produits

Ventes au numéro	812.35
Brochure	306.—
Abonnements	145 055.50
Total	146 173.85

Résultat d'exploitation .1 581.90

Au 20 juin, nous avons 2760 abonnés payants (contre 2728 en 1987 à la même période).

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce

numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: Jean-Louis Cornuz

Jean-Luc Seylaz

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

En traversant la Venoge

(pi) Nous avons déjà critiqué dans ces colonnes (DP 906) le manque d'audace du projet de tram du sud-ouest lausannois (TSOL) qui reliera Lausanne aux Hautes écoles et à Renens: capacité insuffisante, solution qui ne satisfait que partiellement les Hautes écoles et qui ne tient pas compte des besoins des habitants de l'Ouest lausannois, voie unique empêchant un développement futur. Un projet du professeur Crottaz, directeur du Laboratoire des voies de circulations (LAVOC) de l'EPFL pourrait compenser un des désavantages du TSOL en le rendant opérationnel dans les deux sens pour la desserte de la zone universitaire (13 000 personnes).

Le TSOL aura en effet l'un de ses terminus à la place du Flon à Lausanne (qui devrait devenir directement accessible depuis la gare grâce à une amélioration des liaisons) et l'autre en gare de Renens où ne s'arrêtent que des trains régionaux. La quasi-totalité des utilisateurs du TSOL ne venant pas de la région lausannoise devront donc transiter par Lausanne, surchargeant le tram dans un sens. Le projet du professeur Crottaz prévoit un embranchement à la hauteur de l'EPFL et la déviation d'une navette sur deux jusqu'à Morges — gare où s'arrêtent les trains directs —, l'autre continuant normalement jusqu'à Renens. Les voyageurs venant de Nyon et Genève pourraient ainsi monter dans le métro à Morges et seraient conduits à l'EPFL en moins de vingt minutes. Au passage, plusieurs localités seraient également desservies.

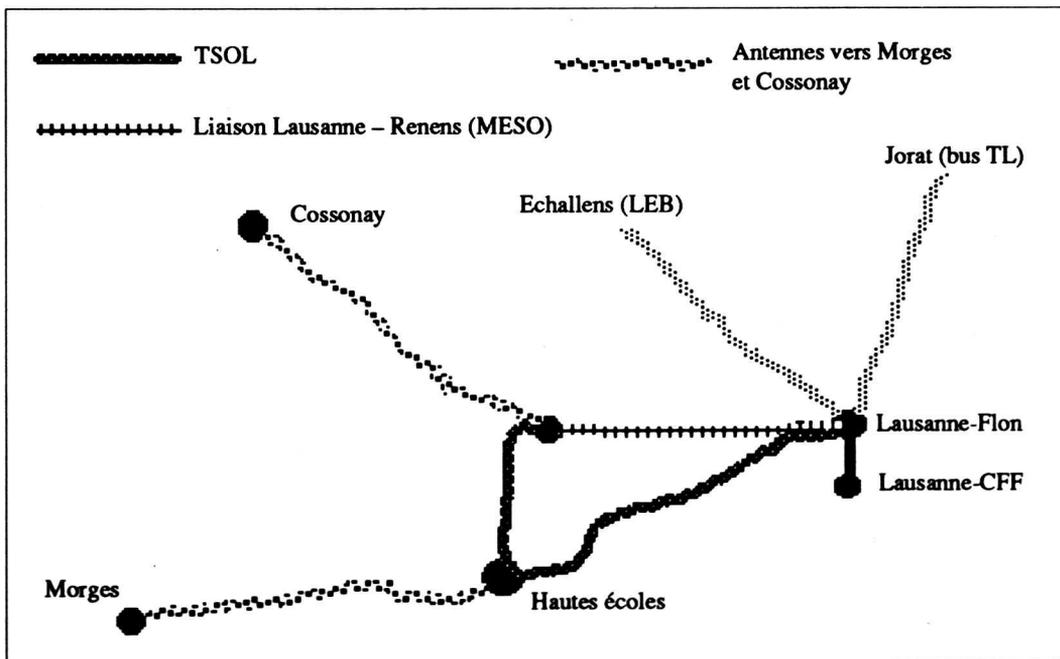
En fait, l'idée a été lancée il y a cinq ans par le comité MESO (Métro express du sud ouest), avec le soutien de l'AST. Il vaut la peine de rappeler ce qu'est le MESO: il existe, entre Lausanne-Flon et Renens (infrastructure qui date de

l'ancienne vocation du Flon) des voies CFF inutilisées, dont certaines ont d'ailleurs été enlevées peu après la présentation du projet pour permettre aux élèves de l'Ecole des métiers d'utiliser l'espace libéré pour garer leurs véhicules. Le tracé existe toujours et le ballast est encore là. Un groupe d'ingénieurs et d'habitants de l'Ouest lausannois avaient donc proposé d'utiliser cette infrastructure pour y faire circuler un métro. C'était le projet MESO-mini. Une seconde variante, plus lourde, a été proposée, avec des éléments de solution pour la desserte des Hautes écoles. C'est ce deuxième projet, appelé MESO-midi, qui prévoyait qu'un train sur deux continue depuis Renens jusqu'à Morges, l'autre allant jusqu'à Cossonay. Ces projets avaient le défaut de faire passer les besoins de la région avant ceux des Hautes écoles, ce qui était légi-

time mais ne correspondait pas aux vœux de l'époque. De plus, aucune solution «classique» sans transbordement n'était apportée à la desserte de l'Université et de l'EPFL.

L'avenir passe pourtant par une combinaison de ces différents éléments: en réalisant simultanément le TSOL et la liaison directe Renens CFF – Lausanne-Flon par les anciennes voies industrielles, on créerait une ébauche de réseau régional: une boucle Lausanne – Renens – EPFL – Université – Lausanne avec une antenne en direction de Morges et une seconde éventuelle jusqu'à Cossonay (les études manquent pour se prononcer à son sujet). La présence future du Lausanne – Echallens – Bercher (LEB), prolongé jusqu'au Flon, ne fait que rendre plus attractive cette solution réalisable, rappelons-le, en s'appuyant partiellement sur une infrastructure existante.

Cette solution éviterait que Renens ne dispose que d'une cadence de quinze minutes. Car le projet Venoge-Rail — il est très discret sur ce point — en déviant un train sur deux en direction de Morges, diminue de moitié la desserte de Renens. La meilleure cadence serait donc de 7,5 minutes sur le tronçon commun Lausanne – EPFL et de 15 minutes sur les trajets EPFL – Morges et EPFL – Renens. Par contre, en bouclant la boucle esquissée par le TSOL, on rend possible sur l'entier du réseau une cadence de 7,5 minutes. ■



La combinaison de plusieurs idées permettrait l'ébauche d'un réseau. (Ce croquis n'est pas à l'échelle)